

Conseil municipal du 27 mars 2018

Présents : Mesdames Arnault, Thérin, Loyer, Ségafredo, Doumot, Coste
Messieurs Réveillère, Boëmand, Roussaud, Quéinnec, Eard, Rests

Madame Corrière ayant donné pouvoir à Mme Ségafredo
Monsieur Bouches ayant donné pouvoir à M Réveillère

Excusé : Francis Godat

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Claire Doumot

La séance est ouverte à 21^h06

I Présentation de compte administratif 2017

Le compte administratif est présenté par Mme Ségafredo.
M Bouches intègre l'assemblée à 21^h15. La présentation est caduque.

Les recettes de fonctionnement : 1 541 927,76 €

Les dépenses de fonctionnement : 1 409 594,22 €

Résultat de fonctionnement : 131 633,54 €

Les recettes d'investissement : 548 503,91 €

Les dépenses d'investissement : 506 709,70 €

Résultat d'investissement : 41 794,21 €

Résultat global cumulé : 173 427,75 €

II Approbation des comptes de gestion 2017

M le Maire, Joseph Réveillère, rappelle que le compte de gestion édite l'annulation de la reddition des comptes des comptes à l'administrateur.

Les comptes ont été présentés par Michèle Ségafredo.

Elle propose de voter le compte de gestion de l'école qui est conforme au centre-ville près au compte administratif de la commune.

Vote à l'UNANIMITÉ

Pour procéder au vote de compte administratif, le Maire s'est retiré le temps du vote.

Vote à l'UNANIMITÉ.

Présentation du compte administratif de la caisse des écoles 2017

Dépens de fonctionnement	13 861,94 €
Recettes de fonctionnement	13 287,20 €
Résultat de fonctionnement	⊖ 574,74 €

Le Maire ne participe pas au vote et sort de la salle le temps du vote : vote à l'UNANIMITÉ.

III Affectation des résultats de l'exercice 2017

Résultat à affecter : 171 569,45 €

Il est proposé d'affecter 10 000 € en investissement et le solde au fonctionnement (131 569,45 €)

Approuvé à l'UNANIMITÉ.

IV Affectation du résultat de la Caisse des Ecoles 2017

Report de l'excédent 2016 de 1797,80 € ⊖ 574,76 € au résultat de fonctionnement 2017.

Résultat de clôture de l'exercice : 1223,06 €

Il est proposé de l'intégrer au budget principal de la Commune au même titre que le budget de la caisse des écoles dans son intégralité.

Approuvé à l'UNANIMITÉ.

V Vote des budgets municipaux 2018

Il est à voter une légitime augmentation de la DGF (dotation forfaitaire) liée au dernier à la prix en compte du dernier recensement.

Section de fonctionnement : 1 594 756 €

Section d'investissement : 393 110 €

Vote à l'UNANIMITÉ

VI Vote des taux d'imposition 2018

L'augmentation des bases est de l'ordre de 1,2 %.

Il est proposé d'augmenter les taux d'imposition de la Taxe d'habitation et de la Taxe foncière bâtie à hauteur de 0,0 % ; la taxe foncière non bâtie reste inchangée.

Taxe d'habitation : 20,78 % → 21,80 %

Taxe foncière bâtie : 18,43 % → 18,80 %

S TRAITÉS

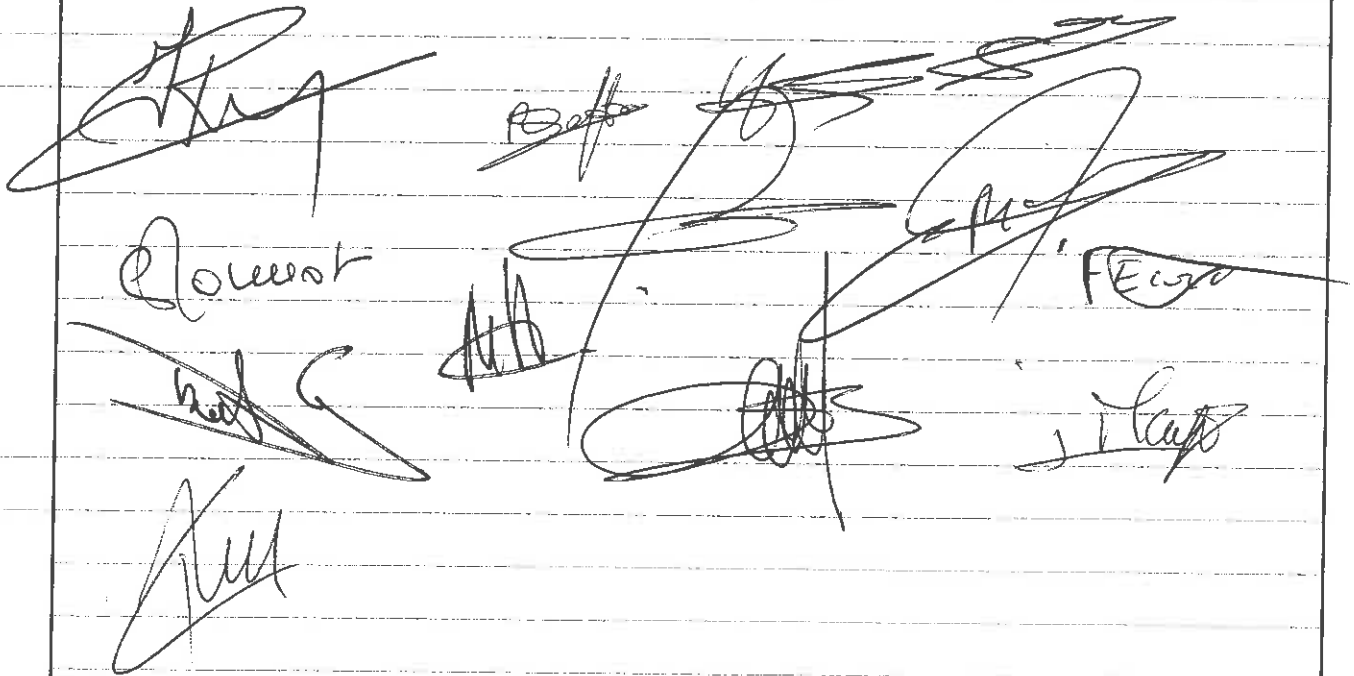
Taxe foncière un bâche : 57,534. inchargé -
Taux adopté à l'UNANIMITÉ

VII

Attribution de subventions aux associations		
CAT Tennis	3159 €	adopté à l'unanimité
STUDIO 7	37715 €	adopté à l'unanimité
COMITÉ DES FÊTES	3159 €	adopté à l'unanimité
COOPÉRATIVE MATERNELLE	800 €	adopté à l'unanimité
COULEURS D'AUZELLE	271 €	" " "
COURRES DU 31	181 €	" " "
JARDINS FAMILIAUX	181 €	13 vix pour 1 vix CAH
JRAL	4513 €	adopté à l'unanimité
HJC	24 277 €	adopté à l'unanimité
TENNIS DE TABLE	361 €	" " "

TOTAL 74617 €

La séance est levée à 13h45



Several handwritten signatures are present, including names like 'Doreau', 'FEU', and 'J. Lapey'. Some signatures are crossed out with a large 'X'.